

n°43 - PRINTEMPS 2019

Vues d'Eze

MAGAZINE MUNICIPAL

*Le Carnaval
et les vélos
fleuris*

LE TRAIL D'EZE

4^e FESTIVAL
DE CHŒURS

UN CONSEIL MUNICIPAL
BIEN CONNECTÉ !

Sommaire



4

RETOUR EN IMAGES



8

VIE ASSOCIATIVE

- 2018 : une belle année pour « Travel With A Mission »
- Les chiens-guides fêtent les Rois
- Noël en scène, première édition



11

VIE SOCIALE

- Le SIVOM finance votre diplôme d'animation
- Passez vos vacances avec ODALYS



13

VIE CULTURELLE

- Grand succès pour le 4^e festival de chœurs
- Effet rétro pour Annie Gazé



16

SÉCURITÉ

- Renforcement de la vidéo-protection sur la commune
- Brûlage des végétaux

17

PRÉVENTION Prévention des incendies



6

NOS PETITS EZASQUES

- Bienvenue Ornella !
- Au revoir Béatrice...
- Le carnaval d'Eze et les vélos fleuris



10

VIE SPORTIVE

- A vos bonnets !
- le Trail d'Eze
- La famille Bonna : une famille de champions



12

TOURISME

- L'Office de Tourisme Métropolitain à Tel-Aviv
- Premier séminaire de travail des équipes de l'Office de Tourisme Métropolitain



14

VIE LOCALE

- Vœux du maire 2019
- Maryse au Mont Saint-Michel ou le pouvoir des réseaux sociaux
- Un conseil municipal bien connecté !



18

ENVIRONNEMENT

- Une meilleure collecte des ordures ménagères
- Qu'est-ce qu'un DEEE ?

MAIS AUSSI...

- 19. Le carnet
- L'agenda

Trimestriel Gratuit
N°43

Hôtel de Ville - 06360 Eze
Tél : 04 92 10 60 60
Fax : 04 92 10 60 65

Rédaction :
Aurélié Wilson
Directeur de la publication :
Céline Zambon
Maquette / Impression :
Riccobono

Ils ont participé à ce numéro :
P. Le Tiec, F. Billy, L. Hubler,
F. Illy, M. Benhaddou, S. Anselmi,
R. Floc'h, la mairie d'Eze, l'association
des chiens-guides d'aveugles,
Jean-Claude Scatena.

Crédit photos : Twam, Swimrun the
Riviera, F. Illy, P. Rivolta, Annie
Gazé, l'association des chiens-guides
d'aveugles, J-L Gibelli, Thierry BBO,
I. Scardone, le chœur des trois
corniches et un grand merci à ceux
que l'on aurait oublié !



UNE AMBIANCE FESTIVE ET COLORÉE POUR CETTE NOUVELLE ÉDITION DES VÉLOS FLEURIS ET DU CARNAVAL

Chers Ezasques,

Les retards accumulés par le projet de parking souterrain ont amené certains à douter de sa réalisation. J'aimerais ici les rassurer : ce parking se fera ! D'ailleurs, les plus hautes autorités de la Métropole me l'ont promis.

La décision de l'Etat d'exiger des fouilles archéologiques à cet endroit a créé une difficulté inattendue et importante. Elle est aujourd'hui résolue : la métropole va confier à son délégataire, la société Effia, la mission de réaliser ces fouilles en plus de construire le parking. Effia verra sa délégation prolongée en compensation.

Vous le savez, la lenteur des projets publics est difficile à vivre pour tout un chacun. Elle l'est particulièrement pour moi qui suis plus à l'aise dans le monde réactif de l'entreprise. Je rappelle toutefois que voilà plus de cinquante ans que les différentes municipalités qui se sont succédé se sont évertuées

à essayer de sortir ce parking. Après des efforts dont je vous passe les détails, ce projet essentiel pour notre commune, et particulièrement pour le village médiéval, va enfin sortir de terre. Je serai fier que nous le voyions tous se concrétiser enfin. Toutefois, je considère que la ténacité et le travail qu'il a fallu déployer pour y arriver constituent un exemple édifiant des difficultés auxquelles se heurtent les élus, aujourd'hui encore plus qu'hier, et témoignent des blocages et des freins multiples qui entravent les projets qui permettraient à la France de se développer.

Il va falloir, dès le mois d'avril, s'armer de patience pour supporter les nuisances de ce chantier mais, croyez-moi, il en vaudra la peine ! D'ores et déjà, des solutions alternatives de stationnement sont à l'étude.

Votre maire,
Stéphane CHERKI

RESTONS EN CONTACT

Posez-moi toutes vos questions
sur la plateforme interactive
mairesetcitoyens.fr



Ça s'est passé chez nous !



BABY À L'ÈZE

4

Les assistantes maternelles d'Eze ont célébré Mardi gras au parc de la crèche. 4 places seront libres dès septembre 2019, vous pouvez contacter la mairie ou le Bureau d'Information Touristique, qui vous transmettront leurs coordonnées.



FRAGONARD

La parfumerie Fragonard a reçu la visite de la classe de Madame Rauwel (CM1/CM2) afin que les écoliers puissent confectionner une eau de toilette à base de fleur d'oranger. Tous les enfants sont repartis avec un flacon d'eau de toilette de leur composition. Un grand merci à la direction et aux employés de Fragonard pour cet accueil. **5 mars 2019**



Assemblée générale du clos de boules.
16 décembre 2018

DES ŒUVRES D'ART AU POINT JEUNES

Les fresques réalisées par les graffeurs lors de la dernière édition des Gourmand'Eze ornent fièrement les murs du Point Jeunes.





EZE RANDO

C'est en présence de près de 100 invités, du maire Stéphane Cherki, accompagné de Céline Zambon et Patrick Ladu, ses adjoints, que l'association de randonneurs a fêté ses 30 ans. 30 ans et une multitude de marches à travers le monde, qui se traduisent par des milliers de kilomètres dans les plus beaux paysages, par tous les temps et toutes les saisons. C'est avec humour que le président a commenté ces 10 950 jours de bonheur, de joies, de marches et aussi d'amitiés. Il a évoqué la Nouvelle-Zélande, le Québec, la Patagonie, le Népal et tellement d'autres endroits sans oublier la Corse, sa destination de prédilection. 9 mars 2019



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. Alain Moretti, capitaine de vaisseau, pose avec M. Serge Carpentier et les membres de la légion d'honneur.



UNE JOURNÉE ENSOLEILLÉE AU TENNIS CLUB BORFIGA

Les enfants du Tennis Club Borfiga.

5



COMBAT NAVAL FLEURI

Le soleil brillait pour le combat naval fleuri de Villefranche-sur-Mer. Stéphane Cherki et Xavier Beck, ont représenté leurs communes respectives, Eze et Cap d'Ail, lors de cette journée fleurie. 18 février 2019



L'AS DU VOLANT

Benjamin Carteri, ézasque et plus jeune vainqueur au championnat d'Italie de Karting.

 *«Ce journal est le vôtre !*
N'hésitez pas à nous envoyer vos photos accompagnées d'une légende à :
ot@ville-eze.fr





Horaires d'ouverture :
 mardi et jeudi : 16h - 19h,
 mercredi et samedi : 14h - 19h,
 vendredi : 16h - 22h
Tél : 04 93 57 95 33

Adresse mail :
pointieuneeze@sivom-villefranche.org

BIENVENUE ORNELLA !

Situé 690 B avenue du Maréchal Leclerc, le Point Jeunes est un espace spécialement dédié aux 10-16 ans. Après la sortie des classes, les jeunes peuvent se retrouver et profiter des activités mises à leur disposition, sous la responsabilité d'un adulte diplômé de l'animation. A ce titre, Ornella Duprez a repris la direction du Point Jeunes d'Eze depuis le mois de décembre. Elle connaît déjà le canton puisqu'elle était à la tête du Point Jeunes de La Turbie depuis un an. Elle est aussi présente à la plage des jeunes de Villefranche-sur-Mer tous les étés. A 30 ans, un BPJEPS* en poche, elle compte animer le centre toute l'année avec un projet d'animation autour de la photographie. Bienvenue à elle !

*Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport.

6



AU REVOIR BÉATRICE...

Une nouvelle vie commence pour Béatrice Stevens, agent communal connu de beaucoup d'entre nous. Pendant 24 ans, elle aura assuré toujours avec gentillesse et bonne humeur, le secrétariat de la mairie, la navette, la cantine, la caisse du jardin exotique... Sur tous les fronts, impossible de loupier le dynamisme de cet ancien

professeur d'EPS, diplômé de l'UER de Poitiers, qui a intégré les effectifs en 1995 et qui anime depuis 2008 la BCD (bibliothèque centre de documentation) à l'école André Gianton. C'est Magali Matthieu, qui travaille en binôme avec elle depuis un an, qui la remplace depuis le 21 mars. Son plus beau souvenir aura été d'orchestrer de A à Z les spectacles de fin d'année de l'école. L'équipe de Vues d'Eze se joint au maire et au conseil municipal pour souhaiter à Béatrice une heureuse retraite !

COURS DE YOGA
 enfants dès 3 ans & adultes

EZE BORD DE MER à partir de FÉVRIER 2019

YOGAMINI & CIE

“ Ecoute, exprime-toi et décide ”

Ecole Les Cigales de mer Eze Bord de mer

RENSEIGNEMENTS
 Isabelle 06 87 14 59 06
 yogaminiez@gnad.com

TOUTES LES INFOS ICI :



LE CARNAVAL D'EZE ET LES VÉLOS FLEURIS

Le soleil brillait à Eze pour cette nouvelle édition. Plus de soixante vélos, tricycles, poussettes, VTT, ont été fleuris par les bénévoles du Comité des Fêtes, du Lien d'Eze et de l'association des parents d'élèves André Gianton. On se serait presque cru à Rio de Janeiro avec la sortie des danseuses brésiliennes qui ont enchanté le public. Cette année, le carnaval s'était installé place de la mairie, pour anticiper les travaux du parking et ne pas pénaliser les commerçants. Structure gonflable, échassiers, histoires, la magie du carnaval opérait partout ! Les enfants, les parents et même les touristes sont tous repartis des étoiles plein les yeux.



AMÉLIE, MISS EZE AVEC UNE JEUNE ÉZASQUE



LES BÉNÉVOLES DU COMITÉ DES FÊTES



UNE AMBIANCE FESTIVE PLACE DE LA MAIRIE



2018 : UNE BELLE ANNÉE POUR « TRAVEL WITH A MISSION »

Le cœur de l'action de TWAM est leur plateforme web à but non lucratif mettant en relation ceux souhaitant partager connaissances, compétences ou expériences (les Twamers) et ceux souhaitant les recevoir (les Twamhosts).

Cette plateforme grandit chaque jour (environ 20 nouveaux utilisateurs par jour) et TWAM a permis en 2018 plus de 1 000 interventions de Twamers chez des Twamhosts.

Au-delà de la plateforme, cette organisation met en place d'autres actions visant à favoriser l'engagement citoyen, la sensibilisation aux défis planétaires et la réalisation de projets généraux. En 2018, TWAM a notamment :

- **Organisé plus de 10 missions de volontariat encadré** (logement, nourriture, accompagnement, formation, transport local, etc.);
- **Organisé des actions de sensibilisation aux défis planétaires pour plus de 500 jeunes.** Cette association a réalisé des Olympiades du développement durable à l'école André Gianton d'Eze pour les maternelles et les primaires. Un stand était aussi présent à la Fête de la famille à Beaulieu.



LUDOVIC HUBLER NARRE SES AVENTURES AUX ENFANTS ÉMERVEILLÉS

Pour la première fois, TWAM a accompagné un influenceur au Burundi, au Congo et au Rwanda, une mission au cours de laquelle elle a notamment distribué 690 kits éducation dans différentes structures et réhabilité une école. TWAM a aussi développé un nouveau partenariat prometteur avec l'UNFP (Union Nationale des Footballeurs professionnels) pour accompagner les joueurs sur le terrain. En 2019, TWAM devrait accompagner des joueurs plus connus. A la permanence, à la mairie annexe, il y a désormais neuf personnes : deux salariés et sept services civiques, qui sont présents de début novembre à juin. Ces bureaux sont très utiles car, même si cette association effectue beaucoup d'actions, ses finances restent encore fragiles.

LES CHIENS-GUIDES FÊTENT LES ROIS

Les acteurs du mouvement chiens-guides (familles d'accueil, bénévoles, maîtres de chiens-guides, administrateurs et salariés) se sont retrouvés pour partager ensemble la traditionnelle galette des Rois, au sein du centre d'éducation Pierre Aicard, situé à proximité du Fort de la Revère.



LÉGENDE

Le président, Philippe Duval, a présenté ses vœux et les projets, toujours aussi nombreux, lancés en 2019 : réorganisation du pôle pré-éducation, formation à la canne optronique, arrivée d'une nouvelle race de chien-guide : le labradoodle (croisement entre un labrador et un caniche royal) et enfin la poursuite des travaux du centre d'éducation à Lançon de Provence.

Le maire d'Eze, Stéphane Cherki, accompagné de ses adjoints, a fait l'honneur de sa présence. Il a renouvelé lors de son discours son attachement et son soutien envers l'association et la cause du chien-guide.

Les Chiens-Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse

Siège social : 15 rue Michelet - 06100 Nice
Centre d'éducation : Route de la Revère - 06360 Eze
Tél. : 04 92 07 18 18 - Mail : info@chiensguides.org
www.chiensguides.org



NOËL EN SCÈNE, PREMIÈRE ÉDITION

Les Caddies de l'espoir ont fait peau neuve en 2018 : nouveau nom et nouvelle programmation.

Si le principe de la collecte de denrées alimentaires au bénéfice de la Croix-Rouge locale restait le même, cet événement s'est voulu plus festif et plus ouvert à un public varié.

La musique était toujours présente avec des concerts live avec les groupes Cinematic Zoo, Rum Runners et Lu barbalucou, la mythique pièce de théâtre « Le Père Noël est une ordure » a été jouée par Le Théâtre des Trois Corniches.

« Fifi bric-à-brac au pays des lutins » a rencontré un vif

succès auprès des enfants (et des plus grands) dans son voyage en musique autour de la Terre.

Cette nouvelle formule, si elle a rencontré son public, a permis aussi à la Croix-Rouge de réaliser une belle collecte de denrées. Tous nos remerciements aux donateurs et aux associations qui ont participé : Art en culture en Méditerranée, Musical Mystery, Association des parents d'élèves André Gianton, le Lien d'Eze, le Club des Trois Corniches, Côte d'Azur Animation, Canta Perdrix, le Rotary club de Beaulieu-sur-Mer et la Croix-Rouge de Villefranche-sur-Mer.

VOICI UN APERCU EN IMAGES DE CES BELLES JOURNÉES



A VOS BONNETS !

Les inscriptions sont ouvertes pour la nouvelle édition de Travers 'Eze qui se déroulera le 2 juin prochain. Trois parcours (1km, 2,5 km et 5 km) dans la baie d'Eze avec un départ et une arrivée dans l'eau, au niveau de la base nautique.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site dédié :

www.openswimstars.com



LA TRAVERSÉE DE LA BAIE

LE TRAIL D'EZE

Envie de sport, de course à pied en montagne, de marche sur les sentiers du Parc Départemental de la Grande Corniche ? La 7^e édition du Trail d'Eze organisé par la commune d'Eze et Cédric Amand, coach sportif, président de club de triathlon et course à pied, a rencontré un grand succès, comme à son habitude. C'est une manifestation sportive qui regroupe les meilleurs "trailers" de la région.

Elle propose trois distances différentes : "La Lou Camin", 11km, "Le Trail des 3 Corniches", 19km, qui se court en individuel ou par équipe de deux et "The Race", 30km, qui permet aux plus aguerris de se faire plaisir sur un plus long format. Tout a été mis en place pour satisfaire les participants, coureurs ou marcheurs sur courte distance ou plus longue. Une pasta party, préparée par les bénévoles du Comité des Fêtes, a clôturé la manifestation à l'Oppidum du Col d'Eze, sous un soleil étincelant.

UN RETOUR EN IMAGE DE LA MANIFESTATION



10

LES BONNA : UNE FAMILLE DE CHAMPIONS

Les Bonna sont une famille ézasque habitant à 500 m. du Club Taekwondo Eze Avenir. Les enfants de cette famille sont de véritables champions dans cette discipline. En effet, depuis janvier, Clara Bonna enchaîne les compétitions nationales et internationales en catégorie - 42 kg. Elle est médaillée d'argent dans le cadre de plusieurs tournois tels que le tournoi Avenir Occitanie, le tournoi international de Milan, le tournoi Avenir Paris ou encore lors des championnats de France de Taekwondo à Paris, le 23 mars dernier.

Quant à son frère Gabriel Bonna, il a décroché la médaille d'argent le samedi 13 avril 2019 à l'occasion des championnats de France de Taekwondo FFST. Une médaille de plus qui vient compléter le beau palmarès de cette famille de champions.



LE SIVOM FINANCE VOTRE DIPLOME D'ANIMATION

L'animation vous intéresse ? Dès 17 ans révolus, vous pouvez obtenir le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour encadrer des enfants ou des adolescents en séjour de vacances ou en accueils de loisirs.

L'obtention du BAFA se déroule en trois étapes de formation obligatoires :

- **Étape 1** : la session de formation générale permettant d'acquérir les éléments fondamentaux pour assurer les fonctions d'animation (huit jours) ;
- **Étape 2** : le stage pratique permettant la mise en œuvre et l'expérimentation (quatorze jours minimum en situation d'animation en accueil collectif de mineurs) ;
- **Étape 3** : la session d'approfondissement (six jours) ou de qualification (huit jours) permettant d'approfondir, de compléter et d'analyser les acquis de formation.



Sur proposition de la mairie d'Eze, le Sivom de Villefranche-sur-Mer peut prendre en charge financièrement votre formation BAFA ou BAFA.

Pour cela vous devez envoyer votre demande par courrier à Céline Zambon, adjointe au maire déléguée à la jeunesse, ainsi que votre curriculum vitae. Le bureau d'information jeunesse de Cap d'Ail peut vous aider dans cette démarche.

Bureau d'information jeunesse de Cap d'Ail

104 avenue du Trois Septembre - 06320 Cap d'Ail
04 93 41 91 80

11



PASSEZ VOS VACANCES AVEC ODALYS

Cette année le CCAS offre, aux familles ézasques non imposables, une semaine de vacances à PRA LOUP, au hameau de Pra Roustan, dans les Alpes de Haute-Provence pendant la saison d'été (juillet - août 2019).

Quelques dates sont encore disponibles. Si vous êtes intéressés, contactez-le CCAS au 04 92 10 69 55.



L'OFFICE DE TOURISME MÉTROPOLITAIN À TEL-AVIV

Les 12 et 13 février dernier s'est tenu le salon IMTM (International Mediterranean Tourism Market) à Tel-Aviv, seule et unique exposition professionnelle réservée au marché touristique en Israël, réunissant plus de 15 500 visiteurs et professionnels du tourisme. A cette occasion, c'est Aurélie Wilson, de notre bureau d'information touristique qui est allée promouvoir les attraits touristiques de notre territoire métropolitain. Clin d'œil à la participation d'Eze pour représenter la métropole, la région SUD (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Atout France Israël, organisateurs de

PRÉSENTATION DE LA RÉGION SUD PAR FRANÇOIS DE CANSON, À L'AMBASSADE DE FRANCE À TEL-AVIV

l'événement, ont choisi un visuel de notre jardin exotique pour illustrer la destination Côte d'Azur. Une soirée Networking a également été organisée à l'ambassade de France avec une vingtaine de professionnels triés sur le volet. L'ambassadrice de France, Hélène Le Gal, et la délégation de la région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) emmenée par François de Canson, président de la Commission Tourisme du Conseil Régional, se sont déplacés pour saluer nos professionnels, ainsi que le ministre israélien du tourisme, Yario Levin. Pour rappel : environ 700 000 Israéliens sont venus en France en 2018 et près de 10% d'entre eux se sont rendus dans la région PACA, soit la région la plus visitée après Paris. Une nouvelle ligne aérienne d'EL AL desservira Nice depuis Tel Aviv 3 fois par semaine à partir du 31 mars 2019.



AURÉLIE WILSON REPRÉSENTE EZE ET LA MÉTROPOLE AU SALON IMTM DE TEL-AVIV

12

PREMIER SÉMINAIRE DE TRAVAIL DES ÉQUIPES DE L'OFFICE DE TOURISME MÉTROPOLITAIN

Jeudi 10 janvier 2019, pour la première fois, l'ensemble des 110 salariés du nouvel Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur (OTM NCA) était convié à une journée de rencontres et de travail au Palais des Congrès Acropolis. Ce séminaire était le premier d'une longue série de rendez-vous prévus pour faciliter la cohésion des différentes équipes qui constituent désormais la nouvelle entité de développement touristique de la métropole Nice Côte d'Azur. Après une matinée consacrée à la présentation des missions, des objectifs et du personnel de l'OTM NCA, des ateliers ont été proposés durant tout l'après-midi. Ceux-ci ont permis aux personnes qui travaillent dans les 23 bureaux d'informations touristiques répartis sur toute la métropole d'échanger, en petits groupes, sur différentes thématiques et de se présenter aux

autres collègues. Des « éductours » (visites professionnelles) sont mis en place actuellement afin que chacun puisse parfaire sa connaissance du territoire et découvrir, ou redécouvrir, les principaux points d'intérêts touristiques des 49 communes qui le composent.



L'ÉQUIPE COMPLÈTE DU NOUVEL OFFICE DE TOURISME MÉTROPOLITAIN



GRAND SUCCÈS POUR LE 4^e FESTIVAL DE CHŒURS

C'est dans une église comble que s'est déroulé le 4^e festival de chœurs, organisé par le Chœur des Trois Corniches et la commune. La première partie était réservée au « Joli Chœur de Beaulieu » le chœur d'enfants intercommunal dirigé par Marianne Gontan, qui a réellement enchanté le public.

Puis ce fut au tour du « Chœur des Trois Corniches » dirigé par Jean-Claude Scatena, avec un répertoire de variétés françaises et quelques nouveaux titres comme « A Te Corsica », chanson corse interprétée a capella. La troisième partie était consacrée aux « Grandes Voix Cosaques » dirigées par Andrei Kikena.

Ce groupe, composé exclusivement d'artistes issus d'opéras prestigieux tels que Saint-Petersbourg, Moscou et Kiev..., a interprété des chants traditionnels et populaires russes. Le public était sous le charme de ces superbes voix basse ou ténor, ainsi que de la virtuosité du joueur de Balalaïka, surnommé « le Paganini de la balalaïka ». Enfin, le final avec le fameux « Kalinka » a été repris par le public. Une standing ovation a clôturé ce festival. Bonne nouvelle pour le chœur ézasque, qui a accompagné les Chœurs de l'Armée Rouge à Nice Acropolis, le 29 mars. Ensuite, direction la région bordelaise pour accompagner Chimène Badi. Félicitations à eux !



13

EFFET RÉTRO POUR ANNIE GAZÉ



Toute l'année, la galerie municipale expose les œuvres d'artistes de tous horizons. Annie Gazé ouvre la saison 2019 avec ses effets rétro. Ses œuvres allient sa passion de la voiture avec celle de la photographie. Dès l'enfance, elle avait un appareil photo à la main (un Kodak instamatic 50). Aujourd'hui elle travaille avec un Nikon, un Sony ou parfois avec son téléphone. Sa profession et sa passion l'amène à être souvent en voiture sur les routes de France. Sa seconde passion est de collectionner les rétroviseurs de tous types de voitures anciennes. Elle en a toujours dans son sac à main, et observe les scènes de la vie devant et derrière elle, moments qu'elle capture à l'aide de son rétro pour créer un EFFET RETRO.



VŒUX DU MAIRE 2019

*O*ptimisme et convivialité : voilà les maîtres mots de cette édition 2019 des traditionnels « Vœux du maire ».

Cette cérémonie a permis à Stéphane Cherki de faire le point sur différents dossiers importants de l'actualité communale et de mettre en exergue les succès qui justifient cette confiance dans l'avenir : les recettes toujours croissantes du jardin exotique et des droits de mutation,

les subventions accordées à la commune, plus nombreuses et importantes que jamais, et la bonne entente entre les élus du canton et tant avec la métropole qu'avec le département.

Notre maire s'est également réjoui des travaux visant à améliorer le clos de boules Charles Benaglia et le tennis-club Borfiga : deux lieux essentiels à la convivialité dans notre commune.



LE MAIRE RÉCOMPENSE LES JEUNES TALENTS ÉZASQUES



UNE ASSEMBLÉE ATTENTIVE



LE CONSEIL MUNICIPAL DEBOUT !



MARYSE AU MONT SAINT-MICHEL OU LE POUVOIR DES RÉSEAUX SOCIAUX



de voir la Bretagne et le Mont Saint-Michel « là où la mer se retire avant de mourir ». Information relayée par plusieurs journaux bretons et normands. Le 7 février, Nice-Matin fait part de son envie de recevoir des cartes postales ; dix jours plus tard elle en recevra plus de 800 !

Le 10 février Nice-Matin lui consacre une pleine page, puis ce sont BFMTV, RTL, RFM, M6... qui relatent l'information. Les institutionnels s'y intéressent aussi : l'agence d'attractivité de la Manche « Latitude Manche » partage l'information via son site manchetourisme.com.

Et finalement le 18 février Nice-Matin annonce que la région Normandie, en la personne de son président Hervé Morin, la recevra en mars.

En moins de 15 jours le souhait de la doyenne d'un petit village des Alpes Maritimes aura fait le tour de France des médias. Vues d'Eze reviendra dans un numéro spécial sur le voyage de Maryse. A suivre...

Maryse Lancioni, doyenne d'Eze mais aussi des Alpes-Maritimes avec ses 111 ans a vu l'un de ses vœux les plus chers se réaliser ; c'est aussi une bonne illustration de la puissance des réseaux sociaux.

Tout commence par une vidéo de quelques minutes diffusée le 5 février sur le site de Nice-Matin où, entre deux conseils pour vivre heureux, Maryse émet le souhait

15

UN CONSEIL MUNICIPAL BIEN CONNECTÉ !

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont frappé à Eze : terminé les piles de photocopies à distribuer au moment des réunions du conseil ! Dorénavant les élus disposeront, à l'occasion de leurs séances officielles, d'une petite tablette électronique sur laquelle les projets de délibération auront été téléchargés et qu'ils pourront consulter facilement.

Ce petit investissement sera rapidement amorti par les économies de papier et d'encre qu'il permettra de réaliser. Un nouveau pas vers une gestion écologique de notre commune.

MERIEM BENHADDOU,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE AVEC
LA NOUVELLE TABLETTE



RENFORCEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION SUR LA COMMUNE

L'analyse des statistiques de la délinquance montre l'impact nettement significatif de la vidéoprotection en matière de prévention puisque le nombre de faits constatés baisse plus rapidement dans les villes équipées que dans celles où aucun dispositif n'est installé. Nous le constatons depuis plusieurs années à Eze.

Ainsi, Stéphane Cherki, notre maire, Raymond Floc'h, 1^{er} adjoint, Stéphane Grippi, chef de police municipale et l'ensemble des adjoints, ont-ils décidé d'accroître le nombre de caméras de vidéo protection afin de continuer d'améliorer la sécurité des Ézasques. Le nombre de caméras installées sur notre commune va passer de 42 à 58. Ces nouveaux appareils vont permettre aux services de police de prévenir et de diminuer le nombre d'actes délictueux sur la com-



mune, mais aussi de visionner et de sanctionner les dépôts de déchets sauvages. En effet, de plus en plus fréquents, les dépôts sauvages génèrent un coût conséquent pour notre collectivité. Ce dispositif complémentaire permettra donc de prévenir ces incivilités. Pour rappel, abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale d'un montant de 68€ si le contrevenant règle dans les 45 jours, 108€ au-delà de ce délai.

16

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ

DÉCHETS VISÉS : tontes de pelouses, taillis de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage...

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT : compostage, broyage et paillage, tonte mulching, apport en déchèterie

* Article 121 de la réglementation nationale relative aux brûlages interdits par le décret n° 2014-1000 du 27 août 2014. Cette réglementation est mise en œuvre dans le département de l'Alpes-Maritimes.

LE DÉPARTEMENT DE L'ALPES-MARITIMES

MAIRIE DE LA COMMUNE D'EZE

ADSM

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

LA PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT ET LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE AUX PARTICULES FINES CONDUISENT À LIMITER STRICTEMENT LES CONDITIONS D'EMPLOI DU FEU DANS LE DÉPARTEMENT.

En raison de la sécheresse actuelle, la période rouge mobile prévue par l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 est instaurée pour l'année 2019. Si vous prévoyez de brûler des végétaux renseignez-vous impérativement auprès de la mairie afin de savoir si l'arrêté est prolongé.

Vous vous épargnerez une verbalisation et éviterez un incendie aux conséquences dramatiques.



PRÉVENTION DES INCENDIES

Beaucoup d'entre nous se souviennent du terrible incendie de juillet 1986 qui a lourdement touché notre belle commune. Le feu fait partie du contexte de la forêt méditerranéenne. Habiter à sa proximité ou en son sein comporte nécessairement des risques. C'est pourquoi depuis 2016, la commune en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), a engagé une campagne d'assistance sur le respect des obligations légales de débroussaillage. Chaque année un secteur est contrôlé par les agents assermentés de l'ONF avec pour mission de sensibiliser chaque propriétaire à la nécessité d'effectuer le débroussaillage, et de leur

apporter les connaissances en termes de réglementation. Les terrains qui sont régulièrement débroussaillés permettent d'optimiser l'action des services de secours en cas d'incendie. Depuis le début de cette campagne, une forte mobilisation de l'ensemble des propriétaires a été remarquée. Cette mobilisation est due à une large diffusion d'information par les agents de l'ONF.

BILAN 2016 - 2018

Contrôles : 478
 Conformes : 215
 Contrôles impossibles : 21
 Verbalisation après deux contrôles non conformes successifs : 49



Arrêté préfectoral n° 2014-452 du 10 Juin 2014
 Portant réglementation permanente du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département des Alpes Maritimes

Opération visant à assurer la protection des personnes, des biens, installations et milieux naturels

Article 1 Les dispositions du présent arrêté sont applicables sur le territoire de toutes les communes du département dans les forêts, landes, maquis et garrigues, ainsi que tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 m, à compter des limites des forêts.

Article 2 Le débroussaillage consiste à supprimer les végétaux susceptibles de constituer un combustible dans le but de limiter l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il est réalisé par la destruction définitive de la végétation et de sa souche ou à une coupe non définitive.

Article 2.A Conformément à l'article L.1364 du code forestier, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires sur une bande de 50 m de large, incluant au 100 m selon les prescriptions ci-dessous en fonction de la classe de danger.

Article 2.B Aux abords des voies d'eau y compris en cas de surélévation de la voie d'eau :

- 10 m pour les massifs de classe 1 ;
- 4 m pour les massifs de classe 2 ;
- 2 m pour les massifs de classe 3

Article 4 (suite) : La réalisation du débroussaillage consiste :

POINT 1 La réalisation par la coupe et l'élagage des coupes dans un rayon d'une distance de trois fois des caractéristiques de la végétation (Article 6).

POINT 2 Le maintien de 2 ou trois troncs (Article 7) avec la possibilité de maintenir des branches d'arbres d'un diamètre maximal de 85 mm (Article 8).

POINT 1 L'efficacité des travaux est le résultat de la coupe des arbres en respectant les règles de coupe et de l'élagage (Article 6).

POINT 2 La coupe de la végétation haute est réalisée dans un rayon de 4 m (Article 6).

POINT 3 La suppression des végétaux est réalisée dans un rayon de 4 m (Article 6).

POINT 4 L'efficacité des travaux est le résultat de la coupe des arbres en respectant les règles de coupe et de l'élagage (Article 6).

POINT 5 La coupe des arbres est réalisée dans un rayon de 4 m (Article 6).

POINT 6 L'efficacité des travaux est le résultat de la coupe des arbres en respectant les règles de coupe et de l'élagage (Article 6).

POINT 7 Les troncs non coupés doivent être situés à une distance d'au moins 2 mètres des constructions, habitations et autres lieux de rassemblement des personnes (Article 8).

POINT 8 Les troncs non coupés doivent être situés à une distance d'au moins 2 mètres des constructions, habitations, de rassemblement des personnes et des lieux de rassemblement des personnes (Article 8).

POINT 9 Le maintien en état débroussaillé doit être assuré tout au long de l'année.



UNE MEILLEURE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Face à l'évolution démographique et au changement des pratiques et des attentes des usagers, l'optimisation des tournées de collecte des ordures ménagères est devenue une priorité pour la Métropole Nice Côte d'Azur.

Aussi, un nouveau dispositif, mieux adapté à ces communes de l'Est de la Métropole, a été mis en place. Il consiste à adapter les fréquences de collecte des ordures ménagères en fonction des saisons et des communes :

En mai – juin : collecte 6 jours sur 7

En juillet – août : collecte 7 jours sur 7

En septembre – octobre : collecte 6 jours sur 7

de novembre à avril : collecte 5 jours sur 7

Cette fréquence de collecte présente plusieurs bénéfices comme la préservation de l'environnement ainsi que du cadre de vie. La nouvelle fréquence de collecte permet de

réduire le déplacement des camions, ce qui entraîne une diminution de l'impact écologique et améliore la qualité de vie des riverains en réduisant les nuisances sonores et olfactives.

Cette optimisation des tournées ne concerne que les collectes des ordures ménagères et ne concerne pas la collecte des emballages ménagers qui reste hebdomadaire sur toutes les communes et pendant toute l'année.

La collecte des encombrants reste inchangée : elle est toujours gratuite et sur rendez-vous pour les particuliers en contactant Allo Mairies au 3906.

Retrouvez tous les détails de ce dispositif sur le site : tousecocitoyens.org

QU'EST-CE QU'UN DEEE ?

18

Par DEEE ou Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, on entend tous les équipements fonctionnant à base d'électricité, grâce à une prise électrique, une pile, une batterie ou un accumulateur. Il s'agit des appareils électroménagers (réfrigérateurs, machines à laver, cafetières, sèche-cheveux...) mais aussi des téléviseurs, ordinateurs, équipements de téléphonie, jouets à piles et du matériel de bricolage et de jardinage.

En matière de protection de l'environnement, l'une des priorités de la Métropole Nice Côte d'Azur est de réduire, trier et recycler nos déchets. Depuis 10 ans, on sait trier et recycler le verre, le papier et les emballages ménagers, mais il est également possible de valoriser les composants présents dans l'électroménager, le matériel informatique et la téléphonie usagés, que l'on appelle les DEEE. Cela est d'autant plus important que certains DEEE contiennent des substances nocives pour l'environnement.

Et dans les déchetteries de la Métropole Nice Côte d'Azur, comment ça marche ?

Dans les déchetteries, les appareils usagés sont séparés en 4 familles : appareils frigorifique, électroménager, petit électroménager, écrans.

Respectez bien cette classification lors de leur dépôt : une fois collectés en déchetterie, ces appareils sont acheminés vers des centres de traitement pour être dépollués puis recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.



Où déposer vos DEEE ?

A Nice, 2 adresses : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h et le dimanche de 8 h à 12 h.

Nice Ouest - Avenue Sainte-Marguerite

Nice Est - Boulevard Jean-Baptiste Vérany





SI ON SORTAIT...

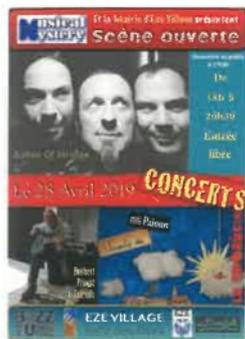
Avril

Dimanche 28

Scènes ouvertes ;
Expo-concerts Pop Folk
acoustique

📍 Salle des fêtes
🕒 à partir de 18h.

Musical Mystery + Sultan
of Strings + Norbert Proust
& Friends + Virente de Païoun
+ Lu Barbalucoun



Mai

Samedi 4

Concert Resonantia
Piano/Violon

📍 Eglise Notre-Dame
de l'Assomption

🕒 18h00

5€ au profit de la
restauration de l'église

Mardi 7

Assemblée générale
de l'association ADELE

📍 Salle des Fêtes

🕒 18h00

Tous les commerçants
sont invités à y participer

Mercredi 8

Fête de la Victoire

📍 Boulodrome Eze village

🕒 10h départ du cortège
devant la mairie
10h30 messe

Samedi 18

Soirée karaoké

📍 Salle des fêtes

🕒 20h00

Organisé par le Comité
des Fêtes

Dimanche 26

Election européennes

📍 Bureaux de votes

🕒 8h00-18h00

Juin

Samedi 1^{er}

Journée Chevalets

📍 Salles des Fêtes

🕒 9h00-17h30

Le Lien d'Eze

Dimanche 2

Travers' Eze

📍 Jardins de la mairie annexe -
Place d'Eze - Bord de Mer

🕒 9h30 départ
12h cocktail et remise des prix

Samedi 8

Apéro Opéra

"Pomme d'Api" d'Offenbach

📍 Jardin exotique d'Eze

🕒 19h00

Compagnie OPUS OPERA
10€

Vendredi 14

Concert Bond'ish

📍 Jardin exotique

🕒 19h00

Association Chamboule Tout
10€

Samedi 15

Journée plages propres

📍 Eze Bord de Mer

🕒 9h00

14h00 activités nautiques

Dimanche 16

Repas et Soirée malienne

📍 Jardins de la mairie annexe

🕒 20h00

Association SEB

Vendredi 21

Fête de la Musique

📍 Déambulations dans
le village de 10h à 17h -
Orchestre New Orleans
d'Alain Rattier

📍 Jardins de la mairie Annexe
des 20h00 - les groupes
sont « Lou Barbalucoun »,
« Shakin Mama »
et « Cinemantic Zoo »

Vendredi 28

Spectacles de fin d'année
et kermesses

📍 Ecole André Gianton

🕒 17h00

Samedi 29

Apéro concert du Chœur
des Trois Corniches

📍 Salle des fêtes

🕒 19h00

CARNET

19

NAISSANCE

Léo Gaviorno le 25 février 2019



Encore un petit garçon à l'office de
tourisme d'Eze ! L'équipe du Vues d'Eze
adresse toutes ses félicitations à Aurore
Gaviorno, chargée de communication à
l'office de tourisme, et à son époux, pour
la naissance du petit Léo, le 25 février.

ET AUSSI :

Ava BOUAZIZ le 08 décembre 2018
Elizabeth CATINEAU le 21 décembre
Mohamed-Daoud SIDIBE le 17 janvier 2019
Amaya REBULL le 19 janvier 2019
Antonin SFECCI le 24 janvier 2019



Roger BRACCALENTI
et sa femme Francine,
deux Ezasques très
impliqués dans la vie
du village ont fêté leurs
noces de diamant (60 ans
de mariage) le 17 février.
Nous leur adressons tous
nos vœux de bonheur.

DÉCÈS

Mme Irène LOCATELLI,
le 24 décembre 2018

M. Valentin PROCZYNSKI,
le 2 janvier 2019

Mme Emilieme ASSO,
le 8 janvier 2019

Mme Colette COLIN,
le 11 janvier 2019

Mme Janine PAPUCCI
veuve COCQUELET,
le 14 janvier 2019

Mme Huguette LAGARDE
(veuve de M. André MARCHISIO),
le 15 janvier 2019

Mme Raymonde MOZZICONACCI,
le 19 janvier 2019

M. Paul CRESTE,
le 26 janvier 2019

M. Filippo CONTESTABILE,
le 17 février 2019

Mme SOLER,
le 27 février 2019

Mme Appolonia PAROLA,
née VIALE, le 28 février

M. Vital MILLO, le 16 mars 2019

M. Jean DULSOU, le 28 mars 2019





Enquête Publique

RELATIVE AU
PLAN LOCAL D'URBANISME METROPOLITAIN

arrêté le 21.12.2018

DU 29 AVRIL AU 19 JUIN 2019

Mairie d'Eze – 6 avenue du Jardin Exotique

les jours ouvrables, de 9 à 12 heures et de 13h30 à 16 heures

Permanences du commissaire enquêteur aux heures ouvrables de la mairie les :

vendredi 17 mai, la journée

lundi 20 mai, le matin

mardi 4 juin, l'après-midi



MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR